



Le 23 octobre 2018

**Par SDÉ, courriel et messenger**

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Joelle Cardinal**  
Avocate

Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage  
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs  
Dossier Régie : R-4045-2018 / Notre référence R056133 JOT**

---

Chère consœur,

Le Distributeur accuse réception de la lettre de la Régie du 19 octobre 2018 relativement à la planification de l'audience du dossier mentionné en objet.

Le Coordonnateur présentera une preuve testimoniale en un seul panel formé comme suit, d'une durée prévue de 90 minutes :

- M. Rémi Dubois, directeur – Services et ventes – Clientèle d'affaires ;
- M. Hani Zayat, directeur – Approvisionnement en électricité et tarification ;
- M. Dave Rhéaume, directeur – Affaires réglementaires et conditions de services ;
- M. David Vincent, directeur – Développement des affaires – Québec.

Les curriculum vitae des témoins seront déposés sous peu.

Concernant les contre-interrogatoires des témoins des intervenants, le Distributeur prévoit 15 minutes pour chaque intervenant à l'exception des intervenants Bitfarms et Vogogo, pour lesquels il prévoit des contre-interrogatoires de 60 minutes chacun.

Enfin, le Distributeur prévoit une argumentation présentée verbalement pour une durée de 90 minutes, appuyée par un plan d'argumentation détaillé.

Veillez agréer, chère consœur, nos meilleures salutations.

*(s) Joelle Cardinal*

**JOELLE CARDINAL**, avocate

JC/ab

p. j.

c. c. Intervenants (par courriel seulement)